CAUT Executive Committee

Comité de direction de l'ACPPU

Procès-verbal

(Mis à jour le 14 juin 2024)

282e réunion du Comité de direction

23 et 24 avril 2024

Hôtel Delta Ottawa City Centre

Sont présents :

Membres du Comité de direction
Peter McInnis, président (ST.FXAUT), président d'assemblée
Robin Whitaker, vice-présidente (MUNFA)
Brenda Austin-Smith, présidente sortante (UMFA)
Shirley Chau, représentante ordinaire (Général) (UBCFA)
Claudia Steinke, représentante ordinaire (Général) (ULFA)
Chantale Jeanrie, représentante ordinaire (Québec) (SPUL)
David Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone) (TUFA)
Patrick Noël, représentant ordinaire (Francophone) (APPUSB)
Marvin Claybourn, coprésident, Comité de l'équité (FAUST)
Susan Spronk, coprésidente, Comité de l'équité (APUO)
Kate Cushon, présidente, Comité des bibliothécaires et des archivistes (URFA)
Michael Arfken, président, Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi (UPEIFA)
Larry Savage, président, Comité de la négociation collective et de l'organisation (BUFA)
David Robinson, directeur général

Personnel de l'ACPPU :
Tony Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations
Sarah Godwin, directrice des services des relations du travail et avocate principale
Isaac Cockburn, directeur intérimaire des actions politiques et des communications
Margaret McGovern-Potié, cheffe des services exécutifs

N'ont pu être présents :
Nick Papatheodorakos, président, Comité du personnel académique contractuel (CUPFA)
Yalla Sangaré, trésorier (APPBUSA)

CAUT ACPPU

Peter McInnis // PRESIDENT // PRÉSIDENT // ST. FRANCIS XAVIER
Michael Arfken // PEI
Brenda Austin-Smith // Manitoba
Shirley Chau // British Columbia
Marvin Claybourn // St. Thomas
Kate Cushon // Regina
Chantale Jeanrie // Université Laval
David Newhouse // Trent
Patrick Noël // Saint-Boniface
Nick Papatheodorakos // Concordia Part-Time
David Robinson // Ex-Officio, CAUT Executive Director
Yalla Sangaré // Sainte-Anne
Larry Savage // Brock
Susan Spronk // Ottawa
Claudia Steinke // Lethbridge
Robin Whitaker // Memorial

Remarques préliminaires et reconnaissance du territoire

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents à la 282e réunion du Comité de direction de l'ACPPU. Il reconnaît que la présente réunion se tient sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishinaabeg.

01. Adoption de l'ordre du jour

WHITAKER/CHAU : QUE l'ordre du jour soit adopté en l'état.

ADOPTÉE

02. Approbation des procès-verbaux du Comité de direction

A. Réunion des 23 et 24 février 2024

JEANRIE/CHAU : QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de direction tenue les 23 et 24 février 2024 soit approuvé en l'état.

ADOPTÉE

03. Suivi des réunions précédentes

A. Revue de la liste des mesures à prendre

La liste des mesures à prendre est passée en revue.

04. Rapport du président

Le président rend compte des activités auxquelles il a pris part depuis la réunion du Comité de direction tenue en février 2024. Il souligne sa participation aux réunions des comités de l'ACPPU, tenues les 8 et 9 mars à Ottawa, ainsi qu'au forum de l'ACPPU sur la négociation collective et l'organisation, qui a eu lieu les 22 et 23 mars. Il rend compte de sa participation en ligne à l'assemblée générale annuelle de la University of Regina Faculty Association (URFA), qui s'est tenue le 26 mars, et de sa participation virtuelle à l'assemblée générale annuelle de la Mount Allison Faculty Association (MAFA), qui s'est tenue le 12 avril. Il souligne que l'ACPPU a fourni des conseils et de l'aide aux associations membres sur plusieurs questions, notamment la gouvernance collégiale, les nouvelles restrictions en matière de recherche mises en place par le gouvernement fédéral, la budgétisation axée sur le rendement ainsi que le projet de loi 18 en Alberta.

05. Rapport du directeur général

A. Liberté académique

1) Sujets de préoccupation

a. Sécurité de la recherche

Le directeur général rend compte de la nouvelle *Politique fédérale sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes* (RTSAP) publiée en janvier. À partir de mai, il n'y aura plus de financement fédéral pour la recherche dans les « domaines sensibles » et en partenariat avec des institutions étrangères spécifiques liées à des services étatiques, militaires ou de sécurité « hostiles ». Les institutions interdites nommées dans la politique comprennent principalement des entités chinoises, mais aussi certaines en Iran et en Russie.

b. Israël/Palestine

Le directeur général indique que l'ACPPU continue d'assurer le suivi des cas survenus sur les campus canadiens en rapport avec le conflit israélo-palestinien. Il souligne les préoccupations soulevées par Canary Mission – un site web qui dresse la liste des personnes et des groupes identifiés comme étant des activistes anti-Israël présumés.

c. Projet de loi 18 de l'Alberta

Le directeur général rend compte du nouveau projet de loi 18 de l'Alberta, le *Provincial Priorities Act*, qui obligerait la province à approuver tout accord de financement entre une entité fédérale et une entité provinciale – y compris le financement de la recherche pour les universités et les collèges. La première ministre Danielle Smith affirme que le gouvernement fédéral « utilise son pouvoir par l'intermédiaire des chercheuses et chercheurs pour ne financer que certains types d'opinions, certains types de chercheuses et chercheurs ». Elle indique que la province doit revoir le financement fédéral de la recherche afin de garantir que « toutes les personnes de toutes les perspectives politiques soient en mesure de participer à un débat solide et d'avoir un programme de recherche solide ».

Les associations membres de l'Alberta ont exprimé de sérieuses préoccupations à l'égard de la nouvelle mesure législative. L'ACPPU a demandé une solution juridique sur les répercussions possibles pour le secteur de l'éducation postsecondaire dans la province. L'ACPPU a organisé une réunion spéciale des associations membres de l'Alberta à l'occasion de la prochaine assemblée du Conseil de l'ACPPU pour discuter de la question.

2) Dossiers

a. Collège Langara

Le directeur général rend compte du dossier de la professeure Natalie Knight auCollège Langara.

b. Université métropolitaine de Toronto

Le directeur général fait état de l'enquête menée par l'Université métropolitaine de Toronto (TMU) sur les étudiantes et étudiants qui ont signé une lettre de soutien aux droits des Palestiniens affirmant un « soutien sans équivoque » aux Palestiniens et à « toutes les formes de résistance palestinienne ». Plusieurs donateurs ont affirmé que la lettre était antisémite. Le ministère du Procureur général de l'Ontario a exigé que les étudiantes et étudiants en droit de la TMU qui ont « des possibilités d'emploi actuelles ou à venir» auprès du ministère attestent qu'ils n'ont pas signé ou appuyé la lettre. L'ACPPU a apporté son soutien à la Toronto Metropolitan Faculty Association (TMFA).

c. Université Wilfrid Laurier

Le directeur général fait état d'un dossier à l'Université Wilfrid Laurier impliquant un instructeur faisant l'objet d'une enquête à la suite d'une plainte formelle d'un étudiant concernant des commentaires en classe. L'instructeur a critiqué la déclaration de l'université sur Israël/Gaza et a accusé Israël de génocide.

d. Professeur Provost (Laval)

Le directeur général fait le point sur le cas du professeur Patrick Provost de l'Université Laval. Le professeur Provost a fait l'objet de mesures disciplinaires pour des commentaires qu'il a formulés en remettant en question la sécurité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 pour les enfants. Sa suspension a été prolongée pour avoir participé à une interview avec les médias, ce qui, selon l'université, constituait une violation de son obligation de s'abstenir d'exercer des « fonctions professorales » pendant sa suspension. D'autres mesures disciplinaires ont été prises en avril.

e. UBC

Le directeur général signale que l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) a retiré du site web du département d'anthropologie une déclaration émise par celui-ci concernant Gaza. À la suite d'un grief déposé sur la question, l'administration a accepté de réafficher la déclaration. Le directeur général indique que le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi a constitué un sous-groupe chargé d'enquêter sur les déclarations du département.

B. Service d'arbitrage de l'ACPPU

1) Bishop's (Professeur Stonebanks)

Le directeur général fait le point sur l'affaire concernant le congédiement du professeur Christopher Darius Stonebanks à l'Université Bishop's.

2) Mount Royal (Widdowson)

Le directeur général fait le point sur l'affaire concernant la professeure Frances Widdowson à l'Université Mount Royal.

Le directeur général indique que l'ACPPU agit à titre de co-conseiller dans une affaire de discrimination systémique à l'Institut de recherche et d'études autochtones de l'Université d'Ottawa.

C. Décisions judiciaires et sentences arbitrales

1) Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, plainte PI21-00001, Université McMaster

Le directeur général fait état d'une décision d'arbitrage rendue dans l'affaire *Ontario Information and Privacy Commissioner v. McMaster University*. Il s'agit d'une plainte déposée auprès du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (IPVP) concernant l'utilisation par l'Université McMaster des logiciels de surveillance *Respondus Lockdown* et *Respondus Monitor*. La décision conclut que l'utilisation de *Respondus* est une « activité légalement autorisée » et que *Respondus Lockdown* est conforme à la loi, car il ne recueille que peu d'informations personnelles. Elle constate toutefois que *Respondus Lockdown Monitor* n'est pas conforme, car il collecte des données plus sensibles, utilise l'intelligence artificielle (IA), et que l'université n'a pas fourni d'avis adéquat aux étudiantes et étudiants ni reçu leur consentement pour la collecte de données.

06. Questions relatives aux membres

A. Université McGill

1) Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD)

Le directeur général signale que l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD) est en grève pour tenter de négocier un premier contrat.

2) Association mcgillienne de professeur.e.s d'éducation (AMPE)

Le directeur général signale que l'Association mcgillienne de professeur.e.s d'éducation (AMPE) a déposé une requête en accréditation, laquelle est maintenant devant le Tribunal administratif du travail.

3) Association mcgillienne des professeur.e.s de la Faculté des arts

Le directeur général signale que l'Association mcgillienne des professeur.e.s de la Faculté des arts (l'AMPFA) a déposé une requête en accréditation.

B. Université de Sherbrooke

Le directeur général signale que l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) a voté en faveur de l'adhésion à l'ACPPU. Si cette décision est ratifiée par les membres, une demande d'adhésion officielle devrait être présentée au cours des prochains mois.

C. Marine Institute Faculty Association

Le directeur général signale que la Marine Institute Faculty Association a exprimé son souhait d'adhérer à l'ACPPU.

D. Université Saint Mary's

Le directeur général fait part des difficultés financières actuelles de l'Université Saint Mary's (SMU). Il indique que l'université a enregistré une forte baisse des inscriptions, ce qui a eu une incidence sur les revenus tirés des droits de scolarité, sur l'augmentation des dépenses d'investissement, ainsi que sur l'augmentation des coûts administratifs et des salaires. Le 9 avril, les membres du Saint Mary's University Faculty Union (SMUFU) ont voté à 91 % en faveur d'une motion de défiance à l'égard du recteur de l'université et du président du conseil d'administration.

E. Nouveaux membres associés

Une liste de nouveaux membres associés est incluse dans le dossier de réunion à titre d'information.

F. Revue de l'ordre du jour de l'assemblée du Conseil

L'ordre du jour de l'assemblée du Conseil est passé en revue.

Le directeur général signale que l'Association des professeures et professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa (APTPUO) a exprimé son souhait d'adhérer à l'ACPPU.

Une représentante ou un représentant de l'APTPUO assistera à la prochaine assemblée du Conseil de l'ACPPU.

07. Questions financières

A. Rapport financier : Trimestre clos le 31 juin 2024

T. Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations, présente le rapport financier pour le trimestre clos le 31 mars 2024.

B. Demandes d'aide financière

1) Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe (COLAZ)

Le Comité de direction examine une demande financière de soutien institutionnel de la part de l'Association des chargés de cours des collèges du Zimbabwe (COLAZ).

WHITAKER/CUSHON : QUE le Comité de direction approuve une contribution de 20 000 $ pour soutenir COLAZ.

ADOPTÉE

2) Parrainage du Conseil des associations de professeurs du Canada atlantique (ACCFA)

Le Comité de direction examine une demande financière de la part de l'University of Prince Edward Island Faculty Association (UPEIFA) pour soutenir l'assemblée annuelle du Conseil des associations de professeurs du Canada atlantique.

STEINKE/NEWHOUSE : QUE le Comité de direction approuve une contribution de 3 000 $ pour soutenir l'assemblée annuelle du Conseil des associations de professeurs du Canada atlantique.

ADOPTÉE

1 ABSTENTION (M. ARFKEN)

08. Rapport sur les actions politiques et les communications

A. Relations avec les gouvernements

1) Budget fédéral 2024

I. Cockburn, directeur par intérim des actions politiques et des communications, présente les points saillants du budget 2024, dont 1,8 milliard de dollars sur cinq ans consacré au financement des subventions de recherche de base des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Il est également prévu d'augmenter la valeur annuelle des bourses de maîtrise et de doctorat à 27 000 $ et 40 000 $ respectivement, et des bourses postdoctorales à 70 000 $ – pour un total de 825 millions de dollars sur cinq ans. Une analyse détaillée du budget a été communiquée aux associations membres.

2) *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*

I. Cockburn fait le point sur la poursuite des travaux visant à faire adopter par le Parlement les amendements à la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des entreprises* (LACE). Le projet de loi a été adopté en deuxième lecture à la Chambre et doit être débattu par le Comité des finances du Sénat. Le directeur général et les membres de l'Association des professeures et

professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) ont présenté au Comité des finances de la Chambre leur soutien au projet de loi.

3) Sécurité de la recherche

I. Cockburn indique que l'ACPPU suit de près l'évolution de la nouvelle *Politique fédérale sur la recherche en technologies sensibles et les affiliations préoccupantes*, qui sera publiée au début de 2024.

4) Étudiants internationaux

I. Cockburn présente les détails de l'annonce faite en janvier par le gouvernement fédéral d'un plafond pour les permis pour les étudiants internationaux.

5) Préparation des élections fédérales

I. Cockburn rend compte des projets de préparation d'une campagne électorale fédérale qui comprendra des outils et des ressources destinés aux membres, une plate-forme de communication avec les partis et les candidates et candidats, ainsi qu'une campagne de sensibilisation du public.

B. Communications et publications

1) Rapport du comité des publications

R. Whitaker, présidente du comité des publications, fait le point sur les activités du Journal de l'ACPPU. Elle parle d'un numéro spécial à venir, intitulé *Le militantisme syndical des travailleurs de l'information de l'enseignement postsecondaire*, dirigé par Jennifer Dekker (Université d'Ottawa). Les soumissions sont en cours d'examen par les pairs et en cours d'achèvement pour publication.

Elle parle également d'un nouveau numéro spécial du journal, intitulé *Faire de l'équité une question de justice en matière d'emploi : Succès, faux pas et échecs*, qui sera dirigée par la professeure Alison Hearn (Université Western) et le professeur Momin Rahman (Université Trent).

2) *Bulletin* de l'ACPPU

I. Cockburn fait le point sur le *Bulletin* de l'ACPPU.

3) Journal de l'ACPPU

Ce point est traité précédemment sous le point *08.B (1) Rapport du comité des publications.*

C. Campagnes et organisation

Ce point est traité précédemment sous le point *08.A (v) Préparation des élections fédérales*.

09. Rapport sur les relations de travail et les services juridiques

A. Rapport sur les relations de travail

1) Mise à jour sur les négociations collectives

S. Godwin, directrice des services des relations de travail et avocate principale, fait le point sur la situation des négociations collectives dans l'ensemble du pays.

2) Ententes récentes

Des copies des règlements récents de conventions collectives conclus depuis la réunion du Comité de direction de février 2024 sont incluses dans le dossier de réunion à titre d'information.

B. Rapport sur les services juridiques

S. Godwin indique que l'équipe des services juridiques a fourni des conseils sommaires sur une série de questions, dont l'obligation d'adaptation, les enquêtes menées par l'employeur, l'intégrité de l'unité de négociation, la gouvernance collégiale et la négociation de mauvaise foi.

C. Rapport sur les recherches

S. Godwin note que le service de recherche poursuit la mise à jour du tableau de bord de la négociation collective de l'ACPPU. Les données financières actualisées des universités (2021-2022), les données salariales des universités (2022-2023 SIPEUC) et les données sur les inscriptions sont maintenant disponibles dans la section du site web réservée aux membres. L'enquête sur les salaires des bibliothécaires et des archivistes (ESBA) est presque terminée et le personnel soutient le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones dans le cadre d'une enquête nationale sur le personnel académique autochtone.

10. Rapports des comités et des groupes de travail

A. Rapports des comités permanents

1) Liberté académique et permanence de l'emploi

M. Arfken, président du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des travaux du comité.

SAVAGE/CHAU : QUE le directeur général supervise la production d'un rapport sur la liberté académique dans le contexte du conflit israélo-palestinien et rende compte des progrès qui auront été réalisés lors de la prochaine réunion du Comité de direction.

ADOPTÉE

MOTION DE CESSEZ-LE-FEU ISRAËL-HAMAS

ARFKEN/NOËL : ATTENDU QUE le Règlement administratif nº 1 de l'ACPPU définit plusieurs fonctions essentielles de l'ACPPU, dont la défense de la liberté académique et l'établissement et le maintien des relations internationales avec le personnel académique d'autres pays (par. 2.2).

ATTENDU QUE l'ACPPU considère que l'une de ses valeurs fondamentales est la promotion des libertés civiles, qu'elle reconnaît que la liberté académique repose sur le fondement plus vaste de la liberté d'expression et du respect des libertés civiles, et qu'elle s'engage à protéger et à élargir les droits de la personne et les libertés civiles au Canada et à l'étranger.

ATTENDU QUE, en novembre 2019, le Conseil de l'ACPPU a approuvé l'énoncé de principes sur la justice sociale de l'ACPPU qui se lit comme suit :

> L'ACPPU s'engage à défendre la justice sociale, considérée comme un objectif dynamique commun à toutes les sociétés. La justice sociale englobe entre autres le respect des droits de la personne, des droits démocratiques, des droits des peuples autochtones et des droits issus des traités, des libertés civiles et des droits sexuels et reproductifs de tous et chacun, sans discrimination. Elle implique également la justice climatique, un traitement équitable devant la loi et un accès équitable aux éléments essentiels adéquats de la vie quotidienne, à des soins de santé adéquats, à une éducation et autres services publics adéquats, ainsi qu'à un travail décent. Toutes les personnes et tous les groupes et établissements ont l'obligation de promouvoir la justice sociale.
>
> L'absence de justice sociale tant au Canada que dans le reste du monde mine la capacité des membres du personnel académique des universités et des collèges à s'acquitter efficacement envers le public de leur devoir d'enseigner, de faire de la recherche et de diffuser des connaissances.

ATTENDU QUE, le 22 novembre 2023, l'ACPPU a publié une déclaration publique sur la liberté académique en temps de conflit qui reconnaît que « c'est lorsque des menaces politiques à la liberté académique s'intensifient qu'il devient encore plus important pour le personnel académique de contribuer au débat public » et que « si les établissements ne défendent pas les universitaires contre le harcèlement illégal ou les véritables menaces, ils ne respectent pas leur obligation de défendre la liberté académique ».

ATTENDU QUE la destruction systématique du système d'éducation postsecondaire à Gaza ne constitue pas seulement une menace évidente pour la liberté académique, elle compromet également la capacité du personnel académique palestinien à remplir efficacement son obligation publique d'enseigner, de faire de la recherche et de diffuser des connaissances.

ATTENDU QUE, le 20 octobre 2023, le Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI) – la plus grande fédération syndicale au monde – a appelé toutes les parties à un cessez-le-feu et au retour dans leurs foyers de tous les otages et des personnes détenues à Gaza et en Israël sans base légale légitime.

ATTENDU QUE, en novembre 2023, l'Internationale de l'Éducation (IE) – qui représente 32 millions d'enseignantes et d'enseignants dans 178 pays qui font partie de 383 organisations membres, dont le Syndicat général des enseignantes et enseignants palestiniens (GUPT) et la Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et d'employés d'université (PFUPPE) – a appelé la communauté internationale à faire pression pour la mise en œuvre d'un cessez-le-feu humanitaire afin d'arrêter le massacre des étudiantes et étudiants, des enseignantes et enseignants et de tous les civils à Gaza.

ATTENDU QUE, en janvier 2024, le Comité exécutif du Congrès du travail du Canada (CTC) a voté à l'unanimité en faveur de l'appel de la Confédération syndicale internationale (CSI) à un cessez-le-feu immédiat.

ATTENDU QUE, le 14 février 2024, l'American Association of University Teachers (AAUP) s'est jointe à l'appel du mouvement syndical en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la fin du siège de Gaza.

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU appelle à un cessez-le-feu immédiat et permanent entre Israël et le Hamas.

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et détenus retenus illégalement à Gaza et en Israël et demande aux deux parties de respecter les normes du droit international et les règles de guerre de la Convention de Genève concernant le bien-être et la sécurité des civils.

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU demande que l'accès aux biens de première nécessité, aux soins de santé, à l'éducation et aux autres services publics soit immédiatement rétabli à Gaza et que les ressortissants étrangers et les Palestiniens qui ont besoin de soins médicaux soient autorisés à quitter Gaza.

IL EST RÉSOLU QUE le Comité de direction de l'ACPPU prendra toutes les mesures raisonnables pour soutenir les universitaires et leurs familles déplacés par ce conflit.

MOTION RETIRÉE

2) Négociation collective et organisation

L. Savage, président du Comité de la négociation collective et de l'organisation, rend compte de la réunion que le comité a tenue les 8 et 9 mars. Il fait état d'un forum sur la négociation collective et l'organisation qui a connu un franc succès les 22 et 23 mars. Il souligne que le comité travaille avec le personnel de l'ACPPU à la révision du Manuel de négociation collective de l'ACPPU.

3) Personnel académique contractuel

En l'absence du président du Comité du personnel académique contractuel, N. Papatheodorakos, aucun rapport n'est présenté.

4) Équité

M. Claybourn, coprésident du Comité de l'équité, rend compte de la réunion que le comité a tenue les 8 et 9 mars. Le comité a créé un sous-comité chargé d'examiner le libellé de négociation sur les pratiques d'embauche, les exigences en matière d'EDI et l'accessibilité, dans le but de l'intégrer à la trousse de l'équité de l'ACPPU. Le comité a passé en revue l'énoncé de principes sur les activités de service, a tenu une réunion conjointe avec le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi et a discuté des moyens d'outiller les associations pour qu'elles puissent faire face à la violence sur les campus.

5) Bibliothécaires et archivistes

K. Cushon, présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte de la réunion que le comité a tenue les 8 et 9 mars. Le comité

organise un webinaire sur le rôle des MSL dans leur profession, qui aura lieu le 14 mai. Elle note que son mandat de présidente du comité prenait fin et remercie les membres et le personnel du comité.

B. Rapports des comités relevant du Comité de direction

1) Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

D. Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone) rend compte des activités du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones. Le groupe de travail a créé un sous-comité chargé d'achever l'élaboration d'une enquête sur les expériences du personnel académique autochtone. L'enquête sera lancée dans les prochains mois.

Le groupe de travail a publié en avril un document de travail sur les politiques de vérification de l'identité autochtone. Une copie du document de travail est incluse dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil. Le groupe de travail en est également aux premières étapes de la planification de la Conférence de l'ACPPU sur le personnel académique autochtone, qui devrait avoir lieu les 4 et 5 octobre 2024 à Regina.

2) Francophones

P. Noël, représentant ordinaire (Francophone), rend compte des activités du Comité des francophones. Le comité ne s'est pas réuni depuis la dernière réunion du Comité de direction. Il compte plusieurs postes vacants et espère accueillir de nouveaux membres. P. Noël indique qu'il souhaiterait tenir une discussion de suivi sur l'élaboration d'une campagne. Il est recommandé d'en discuter lors de la séance de réflexion et de planification du Comité de direction en juin.

3) Gouvernance

R. Whitaker, coprésidente du Comité de la gouvernance, rend compte des activités que le comité a réalisées depuis sa dernière réunion. Elle signale que la nouvelle bibliothèque de ressources sur la gouvernance sera bientôt prête à être testée. Le comité espère procéder à un lancement progressif lors du Forum de l'ACPPU pour les nouveaux présidents et présidentes en juin.

11. Revue des énoncés de principes

A. Revue quinquennale

1) Canadianisation

Le Comité de direction approuve les modifications de forme apportées à l'énoncé de principes sur la canadianisation et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

2) Critères et procédures régissant les décisions en matière de renouvellement d'engagement et d'octroi de permanence ou de promotion

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur les critères et les procédures régissant les décisions en matière de renouvellement d'engagement et d'octroi de permanence ou de promotion, et recommande

que l'énoncé soit maintenu en l'état et refasse l'objet d'un examen dans cinq ans.

3) Répartition de la charge de travail et congés sabbatiques

Le Comité de direction approuve les modifications de forme apportées à l'énoncé de principes sur la répartition de la charge de travail et les congés sabbatiques et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

4) Évaluation anticipée du rendement d'un administrateur universitaire

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur l'évaluation anticipée du rendement d'un administrateur universitaire et recommande que l'énoncé soit maintenu en l'état et refasse l'objet d'un examen dans cinq ans.

5) Congés pour raisons familiales et personnelles

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur les congés pour raisons familiales et personnelles et recommande que l'énoncé soit maintenu en l'état et refasse l'objet d'un examen dans cinq ans.

6) Lignes directrices régissant la coopération internationale

Le Comité de direction approuve les modifications de forme apportées aux lignes directrices régissant la coopération internationale et prévoit le prochain examen des lignes directrices dans cinq ans.

7) Appartenance à l'unité de négociation des membres du personnel académique qui siègent au conseil d'administration

Le Comité de direction approuve les modifications de forme apportées à l'énoncé de principes sur l'appartenance à l'unité de négociation des membres du personnel académique qui siègent au conseil d'administration, et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

8) Permanence des cliniciens universitaires

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur la permanence des cliniciens universitaires et recommande que l'énoncé soit maintenu en l'état et refasse l'objet d'un examen dans cinq ans.

9) Mise sous tutelle des unités d'enseignement

Le Comité de direction approuve les modifications de forme apportées à l'énoncé de principes sur la mise sous tutelle des unités d'enseignement et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

B. Énoncés de principes

1) Activités de service

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur les activités de service que le Comité de l'équité a révisé à sa réunion du 24 mars.

CHAU/NOËL : QUE l'énoncé de principes sur les activités de service soit approuvé avec les modifications et qu'il soit renvoyé au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

2) Enseignement à distance (y compris en ligne)

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur l'enseignement à distance (y compris en ligne) que le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi et le Comité des bibliothécaires et des archivistes ont révisé à leurs réunions respectives de mars 2024.

CUSHON/CLAYBOURN : QUE l'énoncé de principes sur l'enseignement à distance (y compris en ligne) soit approuvé avec les modifications et qu'il soit renvoyé au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

3) Équité envers le personnel académique contractuel

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur l'équité envers le personnel académique contractuel que le Comité du personnel académique contractuel a révisé à sa réunion de mars 2024. Le Comité de direction approuve les révisions jugées d'ordre rédactionnel et prévoit le prochain examen de l'énoncé dans cinq ans.

ADOPTÉE

4) Affectations dans plusieurs unités

Le Comité de direction examine l'énoncé de principes sur les affectations dans plusieurs unités que le Comité du personnel académique contractuel a révisé à sa réunion de mars 2024.

JEANRIE/SAVAGE : QUE l'énoncé de principes sur les affectations dans plusieurs unités soit approuvé avec les modifications et qu'il soit renvoyé au Conseil pour examen.

ADOPTÉE

12. Affaires internationales

APPEL D'ACTION URGENTE DE L'INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION : Solidarité avec les enseignantes et enseignants et les étudiantes et étudiants en Palestine

Le Comité de direction étudie une demande d'aide financière de la part de l'Internationale de l'Éducation en soutien de nos collègues palestiniennes et palestiniens de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, par l'intermédiaire du Syndicat général des enseignantes et enseignants palestiniens (GUPT), du Syndicat général des travailleuses et travailleurs des jardins d'enfants et des écoles privées (GUWKPS) et de la Fédération palestinienne des syndicats des professeures et professeurs et employées et employés des universités (PFUUPE).

NOËL/WHITAKER : QUE l'ACPPU verse une contribution de 10 000 $ au Fonds humanitaire de l'Internationale de l'éducation pour les enseignants et enseignants et les étudiantes et étudiants de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.

ADOPTÉE

A. Internationale de l'Éducation

1) Congrès mondial 2024

Le directeur général indique que le 10e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) se tiendra du 29 juillet au 2 août 2024 à Buenos Aires, en

Argentine. L'ACPPU, la Fédération américaine des enseignantes et enseignants (AFT) et l'University College Union (UCU) (Royaume-Uni) y présenteront une résolution sur la liberté académique.

B. Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession d'enseignant

Le directeur général indique que le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession d'enseignant a livré son rapport final en janvier. Le rapport comporte 59 recommandations axées sur l'amélioration des salaires, des conditions et de la sécurité de l'emploi, la négociation collective et le droit de grève, l'équité et la diversité, l'autonomie professionnelle et la liberté académique, ainsi que l'amélioration du financement public.

C. Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation – liberté académique et liberté d'expression dans les institutions éducatives

Le directeur général souligne que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation prépare un rapport pour les Nations Unies (ONU) qui se concentrera sur « la liberté académique et la liberté d'expression dans les institutions éducatives ». L'ACPPU a participé à deux tables rondes d'experts portant sur les menaces à la liberté académique découlant de l'ingérence des gouvernements, de l'influence des entreprises sur la recherche et des contrats de travail précaires. Le rapport final devrait être présenté en juin.

Le directeur général fait également mention d'un rapport intitulé « *Comparative analysis of academic careers across OECD countries* » (Analyse comparative des carrières universitaires dans les pays de l'OCDE). Le rapport met en lumière les problèmes liés aux conditions de travail du personnel académique, notamment le recours accru aux contrats précaires et occasionnels, la charge de travail élevée et les effets négatifs sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

13. Participation à des réunions, assemblées et conférences

A. Participation à des réunions et assemblées

1) Réunions des comités, 8 et 9 mars

Ce point a déjà fait l'objet d'un rapport sous le point *10. A, Rapports des comités permanents*.

2) AGA de l'Association des professeures et professeurs à temps partiel de l'Université Concordia (APTPUC), 10 mars (Montréal)

Le trésorier a assisté (virtuellement) à l'assemblée générale annuelle de l'Association des professeures et professeurs à temps partiel de l'Université Concordia (APTPUC), qui s'est tenue le 10 mars à Montréal.

3) Réunion du Comité de la négociation collective et de l'organisation, 21 mars

Ce point a déjà fait l'objet d'un rapport sous le point *10. A (iii), Rapport du Comité de la négociation collective*.

4) Forum sur la négociation collective et l'organisation, 22 et 23 mars

Ce point a déjà fait l'objet d'un rapport sous le point *10. A (iii), Rapport du Comité de la négociation collective*.

5) AGA de la Mount Saint Vincent University Faculty Association, 11 avril

   La vice-présidente rend compte de sa participation à l'assemblée générale annuelle de la Mount Saint Vincent University Faculty Association (MSVUFA), qui s'est tenue le 11 avril à Halifax.

6) AGA de la University of Victoria Faculty Association, 11 avril

   La présidente sortante rend compte de sa participation à l'assemblée générale annuelle de la University of Victoria Faculty Association (UVicFA), qui s'est tenue le 11 avril à Victoria.

7) AGA de la Mount Allison Faculty Association, 12 avril

   Cette question est traitée au point *04., Rapport du président*.

8) AGA de la Faculty Association of the University of St. Thomas, 12 avril

   Le trésorier a assisté à l'assemblée générale annuelle de la Faculty Association of the University of St. Thomas (FAUST), qui s'est tenue le 12 avril à Fredericton.

9) AGA de l'Association des professeures et professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO), 17 avril

   Le trésorier a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'Association des professeures et professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO), qui s'est tenue le 17 avril à Ottawa.

10) AGA de la Wilfrid Laurier University Faculty Association, 18 avril

    Le trésorier a assisté à l'assemblée générale annuelle de la Wilfrid Laurier University Faculty Association (WLUFA), qui s'est tenue le 18 avril à Waterloo.

11) AGA de l'Acadia University Faculty Association, 19 avril

    Le trésorier a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'Acadia University Faculty Association (AUFA), qui s'est tenue le 19 avril à Wolfville.

12) AGA de la Brock University Faculty Association, 22 avril

    Cette question est traitée au point *04., Rapport du président*.

14. Organismes affiliés et associés et fonds

1) Fondation Harry-Crowe

   Le président présente un rapport sur la Fondation Harry-Crowe.

2) Syndicat national de l'ACPPU (SNACPPU)

   R. Whitaker, présidente du Syndicat national de l'ACPPU (SNACPPU), rend compte des activités du SNACPPU. Elle rend également compte des réunions du Conseil canadien du Congrès du travail du Canada (CTC), qui se sont tenues les

18 et 19 avril. Elle signale que le projet de loi C-50, la *Loi sur les emplois durables*, est maintenant à l'étude au Sénat.

3) Caisse de défense de l'ACPPU

Le directeur général indique que la Caisse de défense de l'ACPPU tiendra son assemblée générale annuelle en octobre à Montréal.

4) Fiducie commémorative J.H.-Stewart-Reid

B. Austin-Smith, présidente sortante, indique que les candidatures pour la bourse sont en cours de réception. Les administratrices et administrateurs se réuniront en août pour examiner les candidatures pour la bourse de 2024-2025.

5) Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

6) Fonds de défense des libertés civiles de l'ACPPU

Il n'y a rien de nouveau à signaler.

15. Questions relatives aux effectifs

A. Rapport du comité du personnel

B. Austin-Smith, présidente du comité du personnel, fait rapport sur une réunion du comité du personnel qui s'est tenue le 24 avril.

B. Affaires concernant la direction ***(huis clos)***

CUSHON/WHITAKER : QUE la séance se déroule à huis clos.

ADOPTÉE

CHAU/NOËL : QUE la séance reprenne son cours normal.

ADOPTÉE

16. Questions diverses

Il n'y a pas d'autres questions à l'étude.

17. Éléments d'information

Le directeur général met en lumière l'article de presse mentionné ci-après qui est inclus dans le dossier de réunion ou dans l'information relatif à la réunion :

- *A Public University Wants to Prevent 'Disruptive Activities.' That's Complicated, par Maggie Hicks*, The Chronicle of Higher Education, 1er avril 2024.

18. Levée de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.